

Image not found or type unknown



prélèvement abusif forfait mobile

Par **NGUYENremy**, le **05/04/2010** à **16:04**

Bonjour,

j'ai souscrit il y a plusieurs mois un forfait mobile. Etant mineur, il m'est légalement impossible de payer ce forfait avec mon propre compte. J'ai néanmoins payé par carte en mettant le nom de ma mère en tant que titulaire du forfait et ainsi en tant que payeur sauf qu'en lisant les termes du contrat je me suis rendu compte qu'il exigeait les pièces d'identité du titulaire et du payeur. J'étais donc coincé. Or n'ayant pas signé le contrat ni quoi que ce soit, je me suis laissé croire que la transaction allait d'elle-même s'annuler vu qu'il n'étaient pas en droit de la valider.

Malheureusement je suis rendu compte qu'ils m'avaient prélever 259€ alors que je n'ai même pas renvoyé le contrat donc je n'ai ni portable, ni forfait que je paie tous deux.

pourriez vous, par pitié, m'éclairer sur ce que je peux faire pour récupérer cet argent.

veuillez me répondre au remydu29@hotmail.com

cordialement,